

Les dépassements d'honoraires de nouveau autorisés à l'hôpital

Après avoir supprimé la pratique des dépassements d'honoraires à l'hôpital public par la loi de santé, le Gouvernement en réintroduit la possibilité par le biais d'une ordonnance.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)